

Avant la tenue de la première réunion de l'IC-CHSCT dans le cadre du projet de nouveau modèle organisationnel de l'AFPA, les membres de l'IC-CHSCT désirent faire une déclaration suite aux inquiétudes communes.

Votre choix est aujourd'hui de mettre sur la table un projet de restructuration de l'AFPA qui engendre des TPS comme déjà annoncé dans les précédents rapports de l'ISAST et de Technologia, pour la région Nord Pas de Calais, en 2016.

En dépit du travail de la commission des Conditions de travail et RPS du CCE en collaboration avec le CNAM, aucune action n'a été menée. Malgré vos engagements, vous n'avez même pas été capable de mettre en œuvre vos mesures unilatérales de prévention des RPS.

Vous avez choisi de sacrifier des salariés, des formations, des centres de formation souvent sans même en informer les Directeurs de centre. Beaucoup de salariés se sentent démunis et non accompagnés. Depuis longtemps l'AFPA pointe, au travers des bilans sociaux, une situation catastrophique en termes de taux d'absentéisme et de TPS.

Formation aux RPS des élus CHSCT locaux : Dans certaines régions, cela fait 6 mois que cette formation a été annoncée mais rien n'arrive alors que votre projet a été présenté. Toutefois, une partie des équipes de direction a été formée même si aujourd'hui certains managers de proximité se retrouvent aussi en grande difficulté.

La réduction du personnel des centres de production ne permettra pas d'assurer sans préjudice la charge d'activité nécessaire au rééquilibrage économique. Cette surcharge de travail, les modifications de postes, la polyvalence, l'agilité dont vous parlez, les mobilités professionnelle et géographique que vous imposez ne peuvent qu'accroître la souffrance au travail.

Nous observons déjà un nombre significatif de burn-out et de tentatives de suicide au sein de l'AFPA. Vous êtes responsable de la sécurité, de la qualité de vie au travail et de la santé physique et mentale de vos salariés.

Certaines équipes de direction communiquent individuellement sur les licenciements alors qu'elles n'en ont pas le droit, puisque les consultations des instances sont en cours. Cette pression sur les salariés est inacceptable. Mme d'Artois, vous vous êtes engagée lors du dernier CCE extraordinaire à mettre un terme à ces pratiques anxiogènes. Toujours rien aujourd'hui !

L'absence de perspectives du modèle que vous présentez ne peut qu'inquiéter et mener les salariés au désespoir.

**Votre projet vise à tuer ce qui reste de l'AFPA !!**